

Formation à l'arbre des causes – Analyser les accidents du travail

Transformez chaque accident en levier de prévention. Grâce à la méthode de l'arbre des causes, apprenez à analyser objectivement les faits, à identifier les facteurs techniques, humains et organisationnels et à construire un plan d'actions concret pour éviter qu'un événement similaire ne se reproduise.

Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

- **Structurer l'analyse des accidents, incidents et presque-accidents** à l'aide d'une méthode reconnue et reproductible.
- **Identifier les causes profondes des événements**, au-delà des seules erreurs humaines ou causes apparentes.
- **Réduire le risque de récurrence** en mettant en place des mesures de prévention adaptées aux situations de travail réelles.
- **Améliorer la qualité des enquêtes internes** menées par les responsables HSE, les managers, le CSE ou la CSSCT.
- **Transformer les constats issus de l'analyse en plan d'actions opérationnel**, avec des priorités, des responsables et des échéances.
- **Alimenter la démarche globale de prévention de l'entreprise**, notamment l'évaluation des risques professionnels et la mise à jour du DUERP.
- **Développer une culture de prévention objective et collaborative**, fondée sur l'analyse des faits plutôt que sur la recherche de responsabilités individuelles.

Les + métier

Formation Arbre des causes à Lyon : analysez les accidents du travail, identifiez leurs causes et construisez un plan d'actions de prévention efficace.



Public Visé

Cette formation s'adresse à toute personne amenée à participer à l'analyse d'un accident, d'un incident ou d'un presque-accident du travail, notamment : Responsables, animateurs et coordinateurs HSE/QHSE ; Chargés de prévention et salariés désignés compétents ; Membres du CSE et de la CSSCT ; Responsables des ressources humaines ; Managers, responsables de service et encadrants de proximité ; Employeurs et représentants de l'employeur ; Responsables sécurité, qualité ou production ; Toute personne intégrée à un groupe d'enquête après accident.

Managers

Membre du CSE - CSST



Pré Requis

Aucun prérequis particulier n'est exigé.

Il est toutefois recommandé :

- de maîtriser suffisamment le français oral et écrit pour participer aux échanges et exploiter les documents pédagogiques ;
- d'avoir une connaissance générale de l'organisation et des situations de travail de l'entreprise.

Aucune connaissance préalable de la méthode de l'arbre des causes n'est nécessaire.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Expliquer les principes, les objectifs et les limites de la méthode de l'arbre des causes dans le cadre de l'analyse d'un accident, d'un incident ou d'un presque-accident du travail.

Organiser le recueil des informations en identifiant les personnes à interroger, les documents utiles et les éléments matériels à examiner.

Distinguer les faits objectifs et vérifiables des opinions, interprétations, jugements ou suppositions.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : ArbDesCauses-20260819

Formuler les faits de manière précise, neutre et exploitable afin de préparer la construction de l'arbre des causes.
Construire un arbre des causes en utilisant correctement les relations logiques d'enchaînement, de conjonction et de disjonction.
Identifier les causes directes et les facteurs techniques, humains et organisationnels ayant contribué à la survenue de l'événement.
Définir et hiérarchiser des mesures de prévention adaptées, puis les traduire en un plan d'actions précisant les responsables, les échéances et les modalités de suivi.

Parcours pédagogique

1. Comprendre l'analyse des accidents du travail
 - Enjeux de l'analyse des accidents, incidents et presque-accidents.
 - Principes de la prévention et notion de pluricausalité.
 - Finalités et limites de la méthode de l'arbre des causes.
 - Différence entre recherche des causes et recherche des responsabilités.
2. Préparer et organiser le recueil des informations
 - Constitution du groupe d'analyse.
 - Identification des personnes à interroger et des documents à consulter.
 - Observation de la situation de travail et collecte des éléments matériels.
 - Prise en compte des facteurs techniques, humains et organisationnels.
3. Recueillir et formuler les faits
 - Conduite des entretiens avec la victime et les témoins.
 - Distinction entre faits, opinions, interprétations, suppositions et jugements.
 - Formulation de faits précis, objectifs et vérifiables.
4. Construire l'arbre des causes
 - Classement et organisation chronologique des informations recueillies.
 - Identification du fait ultime et remontée progressive vers les faits antécédents.
 - Utilisation du questionnement logique.
 - Relations d'enchaînement, de conjonction et de disjonction.
 - Représentation graphique et vérification de la cohérence de l'arbre.
5. Exploiter l'arbre des causes
 - Identification des causes directes et des facteurs contributifs.
 - Recherche de mesures de prévention techniques, organisationnelles et humaines.
 - Application des principes généraux de prévention.
 - Évaluation et hiérarchisation des actions proposées.
6. Construire et suivre le plan d'actions
 - Définition des actions correctives et préventives.
 - Désignation des responsables et fixation des échéances.
 - Détermination des indicateurs et modalités de suivi.
7. Mise en pratique
 - Capitalisation des enseignements et mise à jour éventuelle du DUERP.
 - Analyse d'un cas concret d'accident ou de presque-accident.
 - Construction complète d'un arbre des causes en sous-groupe.
 - Élaboration d'un plan d'actions de prévention.
 - Restitution, correction collective et évaluation des acquis.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active, participative et opérationnelle**, alternant apports méthodologiques et mises en pratique. Les méthodes mobilisées comprennent :

- des **apports théoriques illustrés** pour présenter les principes et les étapes de la méthode de l'arbre des causes ;
- un **questionnement interactif** permettant de mobiliser l'expérience professionnelle des participants ;
- l'analyse de **situations concrètes d'accidents, d'incidents ou de presque-accidents** ;
- des **exercices progressifs** pour apprendre à distinguer les faits des opinions, interprétations et jugements ;
- des **travaux individuels et en sous-groupes** consacrés au recueil et à l'organisation des faits ;
- la **construction collective d'arbres des causes** à partir d'études de cas ;
- la recherche et la hiérarchisation de **mesures de prévention techniques, humaines et organisationnelles** ;
- des **restitutions, corrections collectives et retours individualisés du formateur** afin de consolider les acquis.

La progression pédagogique privilégie l'apprentissage par la pratique et l'application immédiate de la méthode à des situations proches de

Moyens pédagogiques

- Support pédagogique numérique ou papier remis aux participants.
 - Présentation projetée à l'aide d'un vidéoprojecteur ou d'un écran.
 - Tableau blanc ou paperboard pour la construction collective des arbres des causes.
 - Fiches méthodologiques présentant les différentes étapes de l'analyse.
 - Trames vierges d'arbres des causes et modèles de plans d'actions.
 - Études de cas issues de situations professionnelles réelles ou reconstituées.
 - Documents d'analyse anonymisés : témoignages, photographies, plans, procédures et comptes rendus.
 - Exercices individuels et travaux en sous-groupes.
 - Outils de distinction entre faits, opinions, interprétations et jugements.
 - Grilles d'identification des facteurs techniques, humains et organisationnels.
 - QCM de validation des connaissances.
 - Grilles d'évaluation des compétences utilisées par le formateur.
 - Ressources documentaires relatives à la prévention des accidents du travail.
- En formation à distance, ces moyens sont complétés par une plateforme de visioconférence, le partage d'écran, des supports numériques et un tableau blanc collaboratif.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : ArbDesCauses-20260819

l'environnement professionnel des participants.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation et de la progression des participants est assuré au moyen de :

- **feuilles d'émargement signées par demi-journée** par les participants et le formateur ;
- **contrôle de l'assiduité et de la participation active** aux échanges, exercices et études de cas ;
- **observations réalisées par le formateur** tout au long de la session ;
- **grille individuelle de suivi et d'évaluation des compétences** ;
- **traçabilité des exercices pratiques**, notamment de l'arbre des causes construit à partir de l'étude de cas ;
- **questionnaire de satisfaction à chaud** complété en fin de formation ;
- remise d'une **attestation de fin de formation** mentionnant les objectifs, la durée et les résultats de l'évaluation des acquis.

En cas de formation à distance, le suivi est complété par les **relevés de connexion**, les contrôles réguliers de présence et la participation aux activités pédagogiques proposées.

Qualification Intervenant·e·s

Consultant-formateur spécialisé en santé, sécurité et prévention des risques professionnels, disposant d'une expérience opérationnelle dans l'analyse des accidents du travail et la mise en œuvre de la méthode de l'arbre des causes. **Intervenant maîtrisant notamment :** les principes de l'analyse des accidents, incidents et presque-accidents ; la méthode de l'arbre des causes et ses règles de construction ; le recueil et la formulation objective des faits ; l'identification des facteurs techniques, humains et organisationnels ; les principes généraux de prévention ; la construction et le suivi d'un plan d'actions ; le fonctionnement du CSE et de la CSSCT dans le cadre des enquêtes après accident. **Une** expérience professionnelle en qualité de préventeur, responsable HSE/QHSE, consultant en prévention ou intervenant en prévention des risques professionnels constitue un profil particulièrement adapté.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : ArbDesCauses-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen de :

- un **questionnaire de positionnement** ou un échange oral en début de session ;
- des **exercices pratiques** permettant de distinguer les faits des interprétations ;
- une **étude de cas**, réalisée individuellement ou en sous-groupe, comprenant le recueil des faits, la construction d'un arbre des causes et la proposition de mesures de prévention ;
- des **questions orales et mises en situation** au cours de la formation ;
- un **QCM de validation des connaissances** en fin de session.

La validation repose notamment sur la capacité du participant à :

- formuler des faits objectifs et vérifiables ;
- établir correctement les relations logiques entre les faits ;
- construire un arbre des causes cohérent ;
- identifier les facteurs ayant contribué à l'événement ;
- proposer des mesures de prévention pertinentes et hiérarchisées.

Les résultats sont formalisés par le formateur sur une **grille d'évaluation des compétences**. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition : une salle de formation adaptée à l'effectif, calme, éclairée et accessible aux participants ; des tables et des chaises permettant l'organisation de travaux individuels et en sous-groupes ; un vidéoprojecteur ou un écran de présentation, avec les connectiques compatibles ; un tableau blanc ou un paperboard, accompagné de feutres ; des prises électriques et, lorsque cela est nécessaire, un accès à Internet ; des consignes d'accès, de sécurité et d'évacuation applicables dans l'établissement. Afin de personnaliser les exercices, le client peut également transmettre, dans le respect de la confidentialité et après anonymisation : des exemples d'accidents, d'incidents ou de presque-accidents survenus dans l'entreprise ; des comptes rendus d'enquête ou fiches d'analyse existantes ; des photographies, plans, procédures ou documents relatifs aux situations de travail ; des extraits du DUERP ou du programme annuel de prévention en lien avec les situations étudiées. Pour une formation à distance, chaque participant doit disposer d'un ordinateur équipé d'une webcam et d'un microphone, d'une connexion Internet stable et d'un environnement permettant de suivre la formation dans de bonnes conditions. EVINCEL fournit les supports de formation, les études de cas, les trames d'arbre des causes, les documents d'exercices et les outils d'évaluation.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'adéquation entre les besoins du participant, les objectifs de la formation et les conditions de réalisation.

Afin d'organiser les adaptations nécessaires, le participant ou l'entreprise est invité à signaler toute situation de handicap dès l'inscription. Une étude des besoins est alors réalisée avec le **référént handicap EVINCEL** afin de prévoir, selon les possibilités :

- l'adaptation des supports pédagogiques et des modalités d'évaluation ;
- l'aménagement du rythme, des horaires ou des temps de pause ;
- l'utilisation de matériel ou d'outils pédagogiques adaptés ;
- l'accessibilité des locaux et du poste de travail ;
- l'accompagnement par un tiers ou la mobilisation d'un partenaire spécialisé ;
- l'adaptation des activités pratiques, sans compromettre les compétences visées.

Pour les formations réalisées dans les locaux du client, celui-ci veille à mettre à disposition une salle accessible et adaptée aux besoins préalablement identifiés.

Lorsque les adaptations nécessaires ne peuvent pas être mises en œuvre directement, EVINCEL accompagne le participant dans la recherche d'une solution appropriée ou l'oriente vers un organisme partenaire compétent.



Durée

7.00 Heures

Effectif

1 Jour

2 à 10 participants

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : ArbDesCauses-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



Contactez-nous !

**Le service Formation
Responsable pédagogique**

Tél. : 0478225898

Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : ArbDesCauses-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427